



## Déclaration commune au SNES , au SNEP et au SNUipp FSU en préalable du CSASD du 26 janvier 2023.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous nous retrouvons pour la première fois à la suite des dernières élections professionnelles et aux modifications des instances consécutives à la loi de transformation de la fonction publique. Si cette dernière implique une modification des instances et de leurs compétences, nous tenons à rappeler ici que la question de la carte scolaire et des moyens demeure une compétence du CSA-SD.

Dans le contexte actuel de tensions sociales, nous voudrions tout d'abord rappeler que les agents de l'Éducation Nationale se sont fortement mobilisés jeudi 19 janvier 2023 contre le projet de réforme des retraites mais aussi pour montrer leur ras-le-bol concernant leurs conditions de travail. Les baisses de moyens successives, les suppressions de postes et les effectifs chargés qui en découlent, les salaires qui n'augmentent pas malgré les promesses et maintenant la perspective de devoir travailler jusqu'à 67 ans pour espérer une retraite à taux plein ! La coupe est pleine, et ce n'est pas avec les dernières annonces que nous pourrions espérer résoudre la crise du recrutement.

A cela vient s'ajouter cette préparation de rentrée pour le moins inquiétante. Les collèges de Haute-Saône vont devoir rendre 298,55h soit l'équivalent de plus de 16 ETP pour un recul de 153 élèves. Une fois de plus les élèves et les collègues vont devoir en subir les conséquences : effectifs par divisions plus chargés, compléments de services et suppressions de postes. Et pour cette nouvelle rentrée, les documents préparatoires sont réduits : notre demande d'avoir comme les années précédentes un point sur les effectifs retenus a été refusée. Nous regrettons fortement cette nouvelle méthode de travail. Nous ne pouvons qu'en conclure que chaque établissement, sous couvert d'autonomie, devra gérer seul la pénurie et faire des choix contraints sur l'utilisation de la marge horaire : soit créer une division supplémentaire pour réduire les effectifs par classe, soit valoriser ou pérenniser des projets. Et bien que les documents transmis soient lacunaires par rapport aux années précédentes nous en tirons d'ores et déjà des conclusions inquiétantes : 11 établissements perdent au moins une division, parfois 2 ou 3 comme à Lure alors que le collège est un établissement REP ! Des établissements qui gagnent des élèves ne voient pas leur dotation augmenter. Nous ne manquerons pas de vous alerter durant cette réunion sur les établissements dont la situation nous semble déjà préoccupante.

Nous compléterons ce constat alarmant avec deux faits qui viennent s'ajouter à la situation de crise actuelle :

- le problème des remplacements pour des absences de longue durée reste trop important et nos élèves en pâtissent. A l'heure actuelle, un professeur de Technologie au collège de Dampierre et deux professeurs de Lettres du collège d'Héricourt ne sont pas remplacés ainsi que deux professeurs d'histoire-géographie dans les lycées de Vesoul, alors même que des TZR Vesoul-Luxeuil sont envoyés hors-zone à l'année. L'année dernière à la même époque nous faisons déjà ce constat du manque de TZR et nous nous inquiétons déjà pour l'année scolaire prochaine avec les suppressions de poste annoncées.
- les annonces ministérielles sur la suppression de la technologie en 6ème nous laissent sans voix. Nous rappelons ici notre opposition à cette mesure et nous demandons le maintien de cet enseignement dans tous les établissements par les professeurs de cette matière. En aucun cas les professeurs de technologie ne doivent faire les frais d'une mesure annoncée sans aucune concertation et nous dénoncerons avec force les compléments de service ou les mesures de carte scolaire qui en découleront si cette mesure est appliquée.

Côté premier degré, ce n'est pas plus reluisant, sur un retrait de 52 postes au niveau académique, ce sont 15 postes que notre département devra rendre. La baisse démographique ne peut justifier un tel recul, que l'on n'avait pas vu depuis plus de 10 ans. Le P/E, ainsi que le E/C, plutôt favorables dans notre département par rapport aux moyennes académiques ou nationales ne peuvent toutefois pas être jugés satisfaisants. La France fait pâle figure dans les classements des pays européens voire même de l'OCDE quant aux taux d'encadrement de nos élèves. Nombre de pays ont fait le choix de classes entre 12 et 20 élèves dans le 1<sup>er</sup> degré, voire même dans le 2<sup>nd</sup> degré. Nos collègues savent très bien que l'effectif de leur classe va avoir une incidence importante sur la qualité du travail qu'ils vont produire pour la réussite de tous leurs élèves et nos collègues ont entendu, sans langue de bois, émerger enfin, auprès du grand public, un discours de l'Institution, au plus haut niveau, établissant une corrélation entre la baisse des effectifs par classe et une meilleure réussite des élèves. A quand des faits concrets sur le terrain ?

De plus, l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap se fait dans des classes déjà chargées, les Rased sont incomplets et les plateaux techniques CMPP, CMP, professionnel·les de santé ou paramédicaux manquent cruellement dans notre département rural. La réalité de nos écoles et en particulier avec cette dynamique inclusive fortement marquée dans notre département, transforme les fonctionnements, nos collègues doivent pouvoir avoir les moyens d'un accueil de qualité de tous leurs élèves. S'ajoutent à cela les remplacements qui ne peuvent plus être assurés par les collègues titulaires remplaçants qui courent d'une école à l'autre afin de calmer la colère légitime des parents ici ou là. Plus de 400 demies-journées de classes non remplacées, perdues pour les élèves, depuis la rentrée de novembre !

Après les propositions de conduire le bus, d'effectuer de la remédiation en collège ou de s'impliquer pleinement dans la surveillance de cantine, sans compter la volonté d'allongement des carrières, nous aurions apprécié l'envoi d'un signal fort de votre part : ce temps de concertation et de dialogue avec les organisations syndicales est à considérer comme un exercice démocratique où les décisions prises doivent permettre de sortir par le haut.

La FSU, attachée à un service public de qualité, votera donc contre cette préparation de rentrée aujourd'hui et lors du CDEN qui conclura ces opérations, s'il n'y a pas d'évolutions favorables, car elle ne permet pas en l'état actuel d'envisager des conditions d'enseignement à la hauteur des attendus.

